

Ordre du jour

- La directive Inspire et son application dans le domaine de l'eau. Intervention Laurent Coudercy (Onema)
- Réflexion autour de la rédaction et la mise à disposition des métadonnées. Intervention de Fabrice Phung et Loïc Ecault (Géobretagne)
- Identification et structuration des données bretonnes dans le domaine de l'eau.

C'est la 2ème réunion du Pôle Metier Eau !

A cette occasion, une quarantaine de participants ont été réunis.

Un grand merci aux intervenants pour leurs explications claires.

La directive Inspire et son application dans le domaine de l'eau.

Pour résumer (cf. Présentation), l'objectif de la Directive européenne Inspire, directive très technique, n'est pas de créer de la donnée mais d'organiser le partage de celle qui existe, avec pour corollaire la mise en place de plateformes de visualisation (ex. GéoBretagne) pour rendre la donnée accessible au plus grand nombre et un travail d'homogénéisation des modèles de données à l'échelle européenne. Cette directive s'adresse aux organismes ayant une mission de service public. Elle est assortie d'un calendrier de mise en œuvre (fin 2013 pour la mise à disposition de l'état des données, 2020 pour la mise en conformité). Il importe donc de structurer dès maintenant les données dans le bon format.

Deux étapes principales dans la mise en œuvre de la directive Inspire : 1/l'accessibilité et diffusion des données, qui doivent être rendues disponibles grâce à la mise en place de flux, la rédaction de métadonnées et la mise en place de plateformes de visualisation, et 2/la compatibilité et la structuration des données selon les modalités Inspire.

Un très grand nombre de données sont aujourd'hui remontées en France via des organismes « collecteurs » (Agence de l'eau, BRGM ...), qui les regroupent dans des **bases nationales** (type OSUR, ADES, Quadriges ou Naïades en cours de construction).

Ces données sont remontées selon des standards (ou modèles) très précis **établis par le SANDRE** (Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau), secrétariat d'administration du Système d'Information sur l'Eau (SIE - créé avant Inspire et qui a notamment pour mission d'organiser le partage des données sur l'eau sur le plan national depuis 1993). Il est cependant assez difficile de faire l'inventaire précis des données qui y sont enregistrées.

Un travail important a été réalisé par le SIE pour 1-identifier les données concernées par la

Réunion du 14 novembre 2013

Salle De Robien du Conseil régional de Bretagne, Rennes

La liste des participants est en annexe.

Directive Inspire et 2- évaluer le travail à réaliser pour rendre compatibles les modèles SANDRE et ceux spécifiés par Inspire.

Ce travail sera publié en fin d'année 2013. A priori, la grande majorité des données du SIE relèvent de la Directive (les annexes I à III). Seulement 25 / 300 jeux de données SANDRE n'ont pas d'équivalents dans Inspire (cf. Présentation).

Une 2ème étape consiste maintenant à mettre en correspondance les modèles Inspire et SANDRE notamment sur les attributs décrivant les données (diapo 20). A noter un changement important avec l'obligation d'intégrer un identifiant unique Inspire à l'échelle européenne pour chaque donnée.

Cette étape est couplée à une 3ème étape (en cours) pour améliorer encore les solutions informatiques et fluidifier l'accès aux données des bases nationales.

Il est recommandé aux gestionnaires de BDD d'intégrer dès à présent dans les jeux de données un certain nombre de champs améliorant leur qualité et permettant un début de mise en conformité avec le modèle Inspire dont un identifiant unique (FR+Siret) et une date de production de la donnée.

Réflexion autour de la rédaction et la mise à disposition des métadonnées.

La métadonnée est une fiche descriptive (normée) de la donnée comme le serait **une fiche de bibliothèque**. Elle est composée de plusieurs champs : référence, auteur, date, résumé, etc.

Exemple : <http://geobretagne.fr/geonetwork/?uuid=32cf035b-e471-4874-ba92-ec97ab701f69>

Avec l'augmentation exponentielle du nombre de données, d'utilisateurs, de transferts via internet, la métadonnée permet de responsabiliser le producteur de données (description de la donnée, restriction d'utilisation, etc.) et l'utilisateur, qui doit lire et tenir compte de la métadonnée, lors de la réutilisation de la donnée. Remplir la métadonnée permet de poser un cadre pour sécuriser son utilisation, augmenter la transparence, favoriser l'innovation... et aussi échanger entre collègues ! La fiche de métadonnée est donc fondamentale, dès la création de la donnée, et doit être correctement rédigée et surtout mise à jour.

Les métadonnées sont regroupées dans des catalogues, interrogeables par mot clé. Dans GéoBretagne, on peut visualiser la donnée à partir de la fiche de métadonnée et vice-versa.

Une carte des densités de métadonnées permet aussi de mettre en valeur les producteurs des données (diapo 48). A noter que les outils de recherche intra-catalogues sont aujourd'hui perfectibles et sont progressivement enrichis.

Plusieurs guides sont aujourd'hui disponibles pour aider à la rédaction des métadonnées (wiki GeoBretagne) ainsi que des formations GéoBretagne (la prochaine session aura lieu le 19-20 décembre, cf. site GéoBretagne).

Les producteurs de données sont invités à contribuer à l'alimentation de la thématique Eau sur GéoBretagne. Pour les partenaires possédant un outil cartographique et un outil de gestion de métadonnées, il suffit de transmettre le lien WMS à l'équipe GéoBretagne afin d'initier le moissonnage de leur catalogue. Les partenaires n'ayant ni outil cartographique ni outil de gestion de métadonnées sont invités à entrer en contact avec l'équipe GéoBretagne afin que leur données soient directement intégrées au catalogue GéoBretagne.

Contact de l'équipe GéoBretagne : Loic.ECAULT@region-bretagne.fr pour les producteurs de données locales
Valerie.Besand@developpement-durable.gouv.fr pour les producteurs de données nationales.

Remarque. Lors de la première réunion du PME, des remarques avaient été formulées sur la notion de "données brutes validées" mentionnée dans le paragraphe "Périmètre / Données" de la feuille de route du PME. Suite aux exposés des différents intervenants ce jour, il ressort que toutes les données sont concernées par la Directive Inspire, sans qu'apparaisse la notion de "validité". C'est dans la métadonnée que le producteur précise et que l'utilisateur retrouve tout ce qui a trait à la qualité de la donnée (les modalités de collecte, de bancarisation ou de valorisation, les procédures de certification auxquelles est soumise la donnée, sa valeur réglementaire, etc.). La notion de "validité" de la donnée peut également être subjective et est attachée à la réutilisation envisagée pour la donnée. C'est donc à l'utilisateur de se faire sa propre idée sur la qualité d'une donnée partagée, en fonction des éléments mis à sa disposition par le producteur et de ses besoins de réutilisation. GéoBretagne préconise d'ailleurs d'indiquer en contact une personne physique pour permettre les échanges.

Le périmètre du PME n'est pas là pour qualifier les données partagées dans le cadre de GéoBretagne, ni pour juger de leur validité, mais il doit s'assurer que les données soient partagées conformément aux principes de la directive Inspire, à savoir notamment accompagnées d'une métadonnée la plus explicite possible.

L'équipe d'animation du PME propose donc une modification de la feuille de route du Pôle Métier EAU (& Périmètre - Données / diapo 32) qui ne fait l'objet d'aucun avis contraire de la part des participants.

Cette proposition d'amendement intégrera la feuille de route validée par l'AG GéoBretagne du 8/11/2013, en accord avec l'équipe d'animation GéoBretagne.

Identification et structuration des données bretonnes dans le domaine de l'eau.

Structuration des données

Dans le cadre du Pôle Métier Inspire, une proposition d'évolution de la nomenclature thématique de GéoBretagne a été initiée en 2013. Ce thésaurus est à destination des gestionnaires de catalogue et définit - dans une logique INSPIRE - les mots clés GéoBretagne qui doivent être renseignés par les contributeurs au niveau des métadonnées. Une proposition de classement pour la thématique Eau est présentée par Maël Reboux, animateur du PM Inspire (diapo 57).

Cette nouvelle nomenclature GéoBretagne sera proposée aux contributeurs GéoBretagne dès décembre 2013. Cependant, elle sera amenée à évoluer au fil des mois, et les participants au Pôle Métier EAU sont invités à faire remonter leurs remarques à l'équipe d'animation du Pôle Métier EAU sur ce projet.

Identification des données Eau

Cette rubrique a pour objectif de faire le point sur l'évolution des données accessibles via le catalogue GéoBretagne dans le domaine de l'eau.

Elodie Bardon rappelle que l'objectif du Pôle Métier EAU est de rendre accessible les données concernant les territoires bretons, que ce soient des données brutes, valorisées ou de référence. Pour cela il est essentiel de pouvoir identifier les différentes sources de données produites et/ou utilisées par les partenaires.

Ainsi, chaque participant au Pôle Métier EAU est invité à communiquer à l'équipe d'animation les flux de données qu'il utilise afin de pouvoir les intégrer au catalogue de GéoBretagne. Les producteurs de données sont également invités à partager la publication de leurs données. Les animatrices du Pôle Métier EAU et l'équipe GéoBretagne peuvent les aider techniquement à mettre à disposition leurs données sur le catalogue GéoBretagne (moissonnage de catalogue ou publication dans le catalogue GéoBretagne).

Depuis novembre 2013, 84 nouvelles données de références, moissonnées sur le catalogue du Sandre, alimentent le catalogue de GéoBre-

tagne. D'autres catalogues sont étudiés (ADES/ Carmen) afin d'identifier des données susceptibles d'intégrer GéoBretagne.

Il faut bien noter que la donnée n'est publiée qu'une seule fois et que ce sont les moissonnages de catalogues et la diffusion via des flux qui permettent d'y avoir accès.

Prochaine réunion du PME

Cette deuxième rencontre a permis de lancer des pistes de travail pour la (les) prochaine(s) réunion(s) du Pôle Métier :

- Présentation des flux WMS/WFS et de leur utilisation au sein d'un service SIG.
- Présentation d'applications web et l'utilisation des flux OGC.
- Retour sur la nomenclature thématique de GéoBretagne.

Elodie Bardon rappelle que le travail mené au sein du Pôle Métier EAU est un travail collaboratif et qu'il doit répondre aux besoins et aux questions soulevés par les différents partenaires.

Un tour de table est initié afin que les différents partenaires présentent leurs structures et leurs attentes vis-à-vis du Pôle Métier EAU.

Les partenaires ont indiqué dans l'ensemble leur intérêt pour GéoBretagne et certains ont exprimé leur volonté et l'intérêt de mettre leurs données à disposition. Les participants sont majoritairement des utilisateurs de données. Certains des producteurs de données présents sont en cours de réflexion quand à l'organisation interne de leur données et cherchent comment contribuer au Pôle Métier EAU. D'autres ont mis en avant des problèmes de moyens ou de structuration des données au sein de leur structure.

L'idée d'une réflexion sur les données utiles aux différents groupes d'utilisateurs est soulevée afin de focaliser les efforts de valorisation sur des lots de données dont l'intérêt est partagé.

Une réflexion autour de la valorisation des données d'observations bancarisées dans les BDD type OSUR/ Hydro/ etc., pourrait également être menée par le Pôle Métier EAU et faire l'objet d'un groupe de travail autour de la mise en place d'outils (type briques logiciels) GéoBretagne compatibles avec les flux type OGC.

Les participants au Pôle Métier EAU sont invités à faire remonter d'autres propositions à l'équipe d'animation afin qu'elle puisse les intégrer au prochain ordre du jour.

Groupes thématiques restreints : rappel des dates

- GTR Zones humides : 16 décembre de 10 h à 13 h [voir ici](#)

Les GTR en projet :

- GTR « Service public de l'eau et assainissement » - 1er trimestre 2014

- GTR « Zonages » : mettre à plat et stabiliser les contours de territoires en lien avec les zonages existants

Annexe – Liste des participants

NOM	PRENOM	ORGANISME	PRÉSENCE
BARDON	Élodie	GIPBE-OEB	X
BASCK	Armelle	Association Bretagne Grands Migrateurs	X
Battais	Annick	OSUR	X
Bera	Roderic	Agrocampus Ouest	X
Caillard	Caroline	Syndicat de la Vallée du Blavet	X
CHARDRONNAY	Marina	SMG 35	X
CHATAGNON	Laure	Lyonnaise des Eaux	X
COUDERCY	Laurent	Onema	X
DANQUERQUE	Christophe	IAV	X
DESCAMPS	Catherine	DREAL Bretagne	X
Duponcheel	François-Xavier	Syndicat Mixte du SAGE Couesnon	X
ECAULT	Loïc	Conseil régional	X
Genévrier	François	Cœur Émeraude	X
HERRY	Florian	CG 29	X
JARDIN	Joffrey	Conseil régional	X
LAMBERT	Frédéric	DDTM 35	X
LANDAIS	Alice	SAGE Rance Frémur baie de Beausais	X
LE GOFF	Anne-Laure	DDTM 29	X
Le Henaff	Geneviève	INRA	X
LIMINIER	Bruno	CG 35	X
LUCASSOU	Flora	BRGM	X
Magueur	Anaëlle	FMA	X
Massa	Florence	Conseil régional	X
MASSARD	Émilie	GIPBE OEB	X
MOINERAI	MARC	SyMEOL	X
Novince	Émilie	GIPBE OEB	X
PHUNG	Fabrice	DREAL Bretagne	X
PINARD	MARTINE	DDTM 35	X
POTDEVIN	Dominique	DRAAF Bretagne	X
REBOUX	Maël	Rennes Métropole	X
Romain	Natacha	Syndicat Mixte du Trégor	X
Squidant	Hervé	Agrocampus Ouest	X
VAROQUIER	Sébastien	SMEGA	X
BLONDEL	Xavier	Syndicat mixte du Loc'h et du Sal	Excusé
CHAUFURNIER	Fabien	Syndicat de la Vallée du Blavet	Excusé
DERAY	Guillaume	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche	Excusé
Detoc	Sylvie	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	Excusé
DOUILLARD	Benoît	CG 56	Excusé
GEFFROY	Frédéric	DDTM 22	Excusé
HENNACHE	Béregère	Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Émeraude	Excusé
LE GAL	Xavier	SAGE Argoat-Trégor-Goëlo	Excusé
LE STRAT	Isabelle	Agence de l'eau Loire-Bretagne	Excusé
LEMEE	Mickaël	Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais	Excusé
PELÉ	Nicolas	Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust	Excusé
VALLET	Michèle	DREAL Bretagne	Excusé